



## COMPTE RENDU REUNION DU 07 et 26 OCTOBRE 2021

**La bonne nouvelle du moment , c'est le recul manifeste de la COvid19 dans notre département . Cette baisse s'accompagne d'un retour progressif à la normale.** A défaut d'un taux de vaccination élevé, les gestes barrières s'avèrent efficaces pour contenir la pandémie . **FO DGFIP félicite l'ensemble des collègues pour le respect du protocole sanitaire.**

Le 12 novembre est une journée fermée au public mais la liberté est donnée aux agents de venir travailler ou pas (prévenir son CDP, merci)...En plus, c'est un vendredi .

Le choix de FO DGFIP s'opère en fonction de l'intérêt des agents .**La nouvelle mouture des horaires variables a contraint bon nombre de collègues à revoir leur module horaire à la baisse .** La conséquence directe est une baisse du nombre de jours de RTT . Aussi , chaque congé "pris d'office" prend une importance particulière lorsque l'on en possède peu . C'est pourquoi , FO DGFIP est favorable à la prise d'office d'un seul et unique jour ( ex : abolition de l'esclavage ).

-----

## LISTE D'APTITUDE 2022 : le début de la reconnaissance

**Même si le travail était plus discret , plus souterrain , Le monde syndical n'a jamais connu de pause . Associé aux mobilisations des agents, ce travail a fini par porter ses fruits:**

**Prise en charge des frais liés au télétravail** : indemnité de 2,50E/j avec un plafond limité à 220E/an.

**Hausse des salaires 2022** : Revalorisation du SMIC au 01/10/2021(+35E) + Prime de fin d'année dégressive 250E pour C , 170E pour les B et 120E pour les A

**Hausse des promotions en 2022** : Plus de promotions plus de reconnaissance du travail et par ricochet, plus de pouvoir d'achat

+ 100 promotions supplémentaires de C en B //

+ 40 promotions suppl de B en A

+ 40 promotions pour passer IDIV CN// +8 possibilités pour passer AFIPA .

Comment cela se répercute t'il pour notre département ? . Au niveau des Listes d'aptitudes 2022 , les potentialités d'avancement augmentent .Ainsi :

**9 potentialités de C en B** (7 LP +2LC) .. soit \*2 fois plus qu'en 2021 (4LP+1LC)

**2 potentialités de B en A** (1LP +1LC) ..en 2021 juste 1LP.

FO DGFIP Guadeloupe se réjouit de cette belle progression .  
Toutefois , **notre "joie" ne pourra être complète que lorsque la DGFIP prendra en compte une revendication forte et récurrente de l'ensemble des agents ultramarins : Le Retour au Peyi** (pour ceux qui le souhaitent !)

**En fin de semaine , la direction a reconduit la procédure permettant aux OS de consulter l'ensemble des candidatures .**  
Il s'agit que chaque OS puisse proposer une liste de candidats possibles à la Direction . La liste des lauréats établis par la direction sera connu ente le 8 et le 13 novembre selon les grades .

**Pour autant ,FO DGFIP demande à la DGFIP de prendre des évolutions significatives et pérennes comme le degel du pt d'indice.**

**FO DGFIP Guadeloupe se doit d'attirer l'attention des candidats LA . Au regard des textes actuels, le risque d'être OBLIGER de quitter le département est élevé** ...et pourtant un certain temps . La DRFIP 971 indique qu'elle prendra contact avec les lauréats LA pour s'assurer de la connaissance et leur aptitude à accepter cette mobilité forcée.

FO DGFIP Guadeloupe rappelle juste que certaines Directions n'ont pas les mêmes potentialités que notre Département ( ex : 972 -- O potentialités de B en A ) . Aussi, il convient de ne pas " gâcher " des cartouches .De notre coté ,et ,avec les mobilisations des collègues , nous continuerons d'exiger le retour au Peyi au titre de la différenciation insulaire des R.U.P .

---

DRFIP : ENCORE PLUS CONCENTRE  
DU LAIT NESTLE

**Le Directeur , bon soldat de la DGFIP , annonce la Mise en place d'un SDIF (Service des impôts Fonciers) au sein du CDFIP BLACHON LAMENTIN** . Ce SDIF verrait le jour en 01/09/2022 mais pilotage unique dès le 01/01/2022.avec pour Responsable : M. FAROT

Comme quoi ,quand il n'y en plus ...il y en a encore !! . Dans la même veine que le PRD (pole de Recouvrement Départemental) qui est composé du PRS, un morceau de SIE, une partie de SIP) ; **le SDIF n'est qu'une énième concentration de service . Après le SPL ,le NRP s'attaque au fiscal** . Cette fois ,se sont les cellules foncières des différents SIP qui passent à la trappe ...

Comme pour le NRP , le directeur fait passer la pillule en prenant soin d'indiquer que seuls les agents qui le souhaitent pourront rejoindre le site . Les autres ,"grâce" au télétravail ,pourront rester au leur place actuelle ....**Et Hop , dormez tranquille braves agents .....** **N'empêche que la mobilité forcée est bien là et que c'est une Mort programmée des SIP et SIE..**

Pour FO DGFIP Guadeloupe , le PRD , l'APRDV et le SDIF peuvent être des bonnes idées ...A LA CONDITION d'y mettre les moyens humains et matériels . **Malheureusement, il est sûr que l'HUMAIN ne suivra pas...**Mais pourquoi donc ?  
**Parce qu'en 2022 , se sont 1485 ETP de moins dixit la Loi de Finances** . Donc les e-mails continueront d'inonder les BALF , les problèmes structurels du fonciers ( construction sur sol d'autrui /mise a jour des TH) ne seront pas résorbés et le temps ou service envers l'usager sera " baclé " ...Pour finir , les collègues seront surchargés et seront accusés en CTL de manquer de " productivité ". Lorsque l'on pense qu'il est envisagé d'ajouter les Amendes dans le PRD.....Courage , fuyons ....!!.

Les comptables publics ayant eux même tirer la sonnette alarme , la DG commence à sentir l'odeur de sargasse échouée . **Résultat : Report d'une année du transfert du recouvrement des Particuliers au niveau du PRD** . MAIS notre directeur ,éternel bon élève de la DGFIP , ne compte pas s'arrêter en si bon chemin . **Annnonce unilatérale est faite qu'en 2022, l'ensemble du recouvrement des Particuliers du Département se fera sous pilotage unique au niveau de la Direction elle même...**Responsable :M. MONDESIR . Quelque soit le dispositif choisi , FO DGFIP souhaite que cela permette l'arrêt des ATD sans discernement et la mise en avant d'échéanciers réalistes .

**A l'instar des SIE , Les SIP sont vidés de leur substance** .Mais avant le transfert au 01/09/2022 , les collègues devront assurer le nettoyage de la Base ILIAD,nettoyage des fichiers VL en attente , des doublons,mise à jour TH .

Pour toute ,ces raisons , **FO DGFIP s'est ABSTENU sur le vote de Création du SDIF** ...Après le coup des horaires Variables et du NRP ,FO donner plus de grain à moudre pour obtenir un vote POUR

-----

## CAP EXCELLENCE : Un Bateau Chahuté par les déferlantes de Trombe d'eau

**CAP EXCELLENCE .....Le suspense demeure** . Toujours aucune news du remplaçant de M. LEBRETON (quittant sa fonction de Chef de Poste CAP EXCELLENCE pour endosser celle de Chef de Poste de Tresos Hosp PAP ) .

Suite à la création du SMEAG ( syndicat mixte Eau et Assainissement de Guadeloupe ), ce remplaçant aura fort à faire . **En effet , il devra s'assurer de la liquidation des budgets Eau /assainissements jusqu'au 31/08/2022 !! .En clair, paiements MAX des Mandats et surtout Apurements MAX des recettes .....ATD en vue sous le sapin de NOEL.**

La réaction des usagers en quête de réponse est à prévoir .il  
conviendra d'assurer et de renforcer l'accueil au guichet et  
téléphonique pour garantir un service rendu de qualité auprès des  
administrés de Cap excellence .

**Au-dela du 31/08/2022, la DRFIP devrait être déchargée** . Le solde débiteur fournisseur devra être réglé par les EPCI . Le transfert actif sera opéré au niveau du niveau syndic.

Après discussions ,les instances concernées ont acté que La liquidation du SIAEAG ne serait pas assuré par un liquidateur DGFIP mais par des Groupes de liquidation établies dans chaque régie ...

**Pour FO DGFIP Guadeloupe, la mise en place du SMEAG montre pour l'instant de nombreux signe de dysfonctionnements et de difficultés d'organisation.**Il convient de se montrer prudent en la matière et éviter que les collègues soient mis en porte-a-faux des " turpitudes " de cette nouvelle structure

**Autre fait marquant : Le Directeur a fait comprendre que les trésoreries de PAP sont destinées à bouger . Il semble que la Préfecture se montre pressante à récupérer les locaux . D'ailleurs , il n'a pas échappé aux collègues de PaP que le marquage au sol du parking Préfecture (laissant juste un petit passage pour les collègues!) est un signe de cet empressement .**

Cordialement ,

LE BUREAU SYNDICAL FO DGFIP Guadeloupe

